



Section départementale de Seine-Saint-Denis
SNFOLC 93 – Union locale FO
Bourse du travail, 24 rue de Paris, 93100 Montreuil
Tél. / fax : 01.55.86.24.47 ou 06.63.14.12.45
Mail : snfolc93@gmail.com

Le SNFOLC 93 reçu en audience le 18 mai à la Direction Académique : Éléments de compte rendu

Une délégation du SNFOLC 93 a été reçue par M. Neuviale, Directeur académique adjoint, et Mme Laugier, Secrétaire générale, le 18 mai. Nous avons relayé quelques problèmes liés à la mise en oeuvre du nouveau LSU (Livret Scolaire Unique) et du nouveau DNB (Diplôme National du Brevet) dans le cadre de la réforme du collège... problèmes qui confirment que, pour notre organisation syndicale, il ne peut y avoir qu'une issue conforme au respect de l'enseignement et de nos statuts : l' ABROGATION !

Morceaux choisis de cette audience :

Oraux d'EPI : la remise en cause de l'école comme lieu de transmission des savoirs

FO : Dans des formations sur les oraux d'EPI, il a été expliqué aux collègues que : « les enseignants ne doivent pas évaluer le contenu mais la méthode ». « La moitié des points doivent être attribués en fonction de l'attitude de l'élève, l'autre moitié en fonction de sa démarche ».

DSDEN : *L'idée c'est que les connaissances disciplinaires soient évaluées dans les écrits et que les épreuves orales évaluent des compétences d'oralité. Les oraux ne peuvent pas être détachés du contenu mais ça ne doit pas être le regard premier. Ce n'est pas parce que le jeune ne donne pas la bonne réponse en termes de contenu qu'il ne doit pas avoir les points.*

FO : Si un élève répond que la Première Guerre Mondiale a eu lieu en 39-45 mais défend le morceau avec aplomb il doit avoir les points ?

DSDEN : *Oui. Si l'élève répond complètement à côté mais est convaincant il mérite la moitié des points. Mais rien ne vous interdit de dire que c'est n'importe quoi.*

Respect de la liberté pédagogique individuelle, garante du statut de fonctionnaire !

FO : On constate de plus en plus dans les établissements que des décisions sont prises par une minorité de collègues via le conseil pédagogique, le contrat d'objectifs... notamment sur la mise en place des EPI, de l'AP, ou d'expérimentations diverses, et s'imposent après, au mépris des statuts, à tous les collègues qui eux rejettent massivement cette réforme.

DSDEN : *Respect de la liberté individuelle certes, mais l'intérêt individuel ne peut pas se détacher de l'intérêt collectif.*

Rappelons qu'à la suite de l'intervention déterminée des militants FO à tous les niveaux, le chef d'établissement du collège Mandela du Blanc-Mesnil a dû reconnaître que l'expérimentation qu'il a voulu imposer cette année (imposer aux enseignants des méthodes d'évaluation pour faire monter les notes) n'avait aucun caractère obligatoire.

Non à la surcharge de travail ! Paiement des heures supplémentaires !

FO : Au collège Debussy d'Aulnay-sous-Bois ce sont des réunions de 16h à 18h tous les soirs de juin. Au collège Prévert de Noisy-le-Sec les conseils de classe se feront en deux parties : une « habituelle » avec les représentants des parents d'élèves et les délégués, l'autre sans eux pour valider le LSU. Dans un autre collège encore la direction a demandé aux collègues de choisir : faire des « pré-conseils » ou des conseils de classe de 4 heures.

DSDEN : *C'est vrai qu'avec les nouveaux programmes, les nouveaux enseignements, les enseignements croisés, ça fait beaucoup de choses en même temps cette année. Ca va se lisser avec le temps.*

Nous n'avons pas de point de vue sur le paiement des heures supplémentaires. Nous allons creuser la question. Si c'est au cas par cas c'est problématique mais s'il doit y avoir une décision uniforme ce n'est pas certain que ça aille dans le sens que vous souhaitez.

Vie scolaire, enseignants : Création de tous les postes nécessaires !

FO a rappelé que la mise en oeuvre de ces contre-réformes se fait dans un contexte d'austérité, de pénurie de postes, notamment au niveau des vies scolaires. Le nombre d'établissements qui se mettent en grève et demandent audience témoignent d'une situation explosive :

- Collège Anatole-France, Drancy : les collègues étaient en grève à 93 % ce 18 mai (100 % de la vie scolaire), pour exiger la création de 2 postes d'AED et d'un poste de CPE ;
- Lycée Jean-Rostand, Villepinte : les collègues en grève la semaine dernière se sont rendus au Rectorat pour exiger 11 postes d'AED en tout et un 4^e CPE ;
- Lycée Voillaume, Aulnay-sous-Bois : création de 4 postes d'AED et d'un poste de CPE ;
- Collège Jacques-Prévert, Noisy-le-Sec : création d'un poste de CPE, de 2 postes AED, maintien du poste de principal adjoint ;
- Collège et lycée Olympe-de-Gouges, Noisy-le-Sec : création de 2 postes d'AED et d'un poste de CPE au lycée, de 2 postes d'AED et confirmation de l'aide à la direction au collège ;
- Collège Jean-Lolive, Pantin : création d'un poste d'AED et d'une classe de 6^e.

DSDEN : *Pour les postes de CPE titulaires c'est bloqué à cette date mais des berceaux stagiaires peuvent encore être installés. Pour les AED nous ne pouvons pas répondre mais nous faisons remonter les besoins.*

Au moment où le nouveau président de la République et le nouveau ministre de l'Education Nationale annoncent plus d'autonomie des établissements, plus de remises en cause de nos statuts, et plus de contrôle continu dans l'épreuve du Baccalauréat, le SNFOLC 93 réaffirme ses revendications :

Non au nouveau DNB qui est un pas de plus vers la destruction de l'Education nationale et des diplômes nationaux ! Retour à des épreuves disciplinaires nationales, anonymes et ponctuelles, fondées sur des programmes nationaux !

Abrogation de la réforme des collèges qui accentue l'autonomie des établissements, remet en cause nos statuts nationaux et organise la suppression de postes !

Partout, réunissons-nous en Heures d'Informations syndicales dans nos établissements pour réaffirmer nos revendications !

Rejoignez Force Ouvrière !